



Entente de dépôt direct du distributeur Sunrider

Chenchiam Inc. (Sunrider International Canada)
1438, rue Broadway, Port Coquitlam, C.-B. V3C 5W2
Téléphone : (604) 464-5018

Comment s'inscrire à l'Entente :

1. Lisez et remplissez cette Entente de dépôt direct.
2. Déterminez où vous souhaitez que vos commissions de distributeur ou autres débours soient déposés. Ceux-ci peuvent être versés dans le compte de votre choix.
3. Fournissez des renseignements concernant votre compte actuel.
4. Renvoyez l'Entente de dépôt direct dûment remplie au service comptable de Sunrider.

Par la présente, le soussigné autorise Sunrider à déposer directement toutes les commissions et/ou autres débours dans son compte, selon les termes et les conditions mentionnés dans cette Entente. Cette Entente restera en vigueur jusqu'à réception d'un avis écrit de résiliation du contrat, envoyé soit par le distributeur soit par Sunrider. Le soussigné reconnaît avoir lu et compris cette Entente dans sa totalité, recto et verso de ce document (voir verso).

Renseignements sur le distributeur

1.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Signature*	Date
	<input type="text"/>	
	Nom du distributeur (Veuillez écrire en lettres moulées)	
2.	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Signature*	Date
	<input type="text"/>	
	Nom du codemandeur (Veuillez écrire en lettres moulées)	
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Adresse du domicile	Numéro d'identité du distributeur
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Ville	Province
		Code postal

Chaque mois, veuillez verser toutes les commissions et/ou autres débours que vous me devez au compte de l'institut financier mentionné ci-dessous :

Nom de l'institut financier : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de compte : _____

Code bancaire :

Numéro de la succursale :

VEUILLEZ ENVOYER VOTRE CHÈQUE AVEC LA MENTION «ANNULÉ» EN CARACTÈRES GRAS EN TRAVERS DU CHÈQUE. NE SIGNEZ PAS LE CHÈQUE.

*Si l'entreprise de distribution Sunrider est gérée par une société par actions, une société de personnes, une fiducie ou une autre personne morale, un représentant dûment autorisé doit remplir cette Entente.

(page suivante)